

- 3 niveaux de collectivités mais focus sur les Conseils départementaux
- Loi Notre
- Appui financier, technique et parfois même CT organisatrices
- Facilitation

# La Drôme

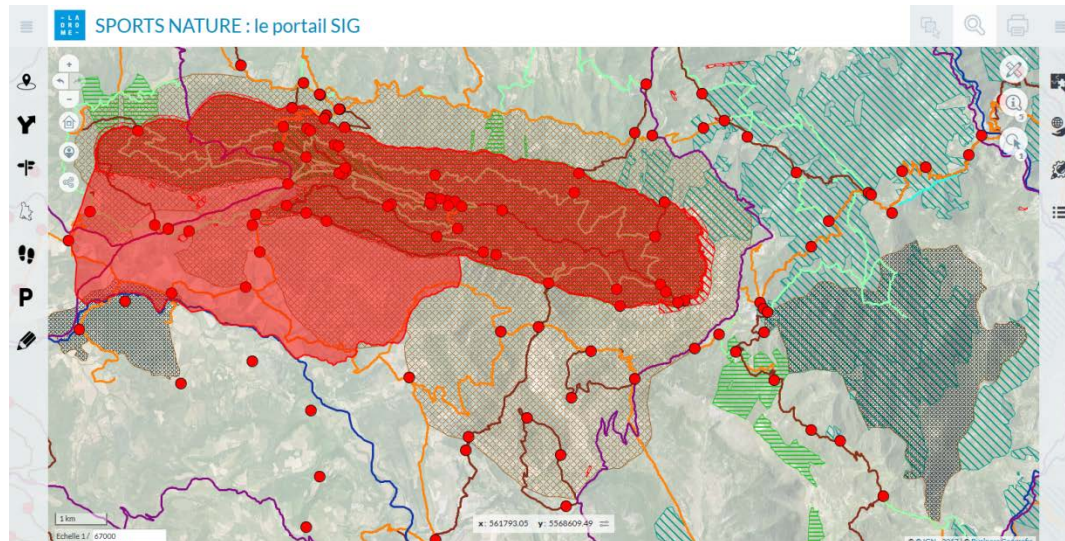
- mise à disposition des espaces, sites et itinéraires de sports de nature avec possibilités pour les partenaires de modifier les données pour maintien de la base.

Intérêt pour les organisateurs de manifestations, mise à disposition :

- du PDIPR
- des fonds de plan : IGN, photo aérienne et cadastre pour identification des propriétaires
- des limites de communes, EPCI (autorisations, demandes de sub)
- des zonages environnementaux pour connaissance et EI N2000, autorisation, ...+ possibilité de tracer projet de parcours ou d'intégrer trace GPS

CDESI = espace ressource pour discussion et mise en relation des différents usagers

Service sports de nature fait le lien entre les organisateurs qui le souhaitent et les autres services gestionnaires : ENS, stations



# L'Ardèche

## Enjeux et objectifs :

**Sociaux** : Développer une politique sportive d'accès sport pour tous

**Environnementaux** : Sensibiliser les pratiquants à la fragilité des milieux, leur préservation et aux démarches personnelles à adopter

**Economique** : favoriser l'accueil et l'organisation de séjours liés à l'événementiel - Valoriser la production locale



# L'Ardèche



**Faciliter** les démarches administratives :

- Demande de subvention
- Demandes d'autorisation

**Disposer** de données précises sur les parcours et les conditions d'organisation des événements

**Mobiliser** les organisateurs sur :

- leur rôle de **sensibilisation** auprès des pratiquants
- L'**anticipation** et l'**échange** avec les gestionnaires des sites

# Le Pas de Calais

• Le Pas-de-Calais à vos pieds

• Le Pas-de-Calais à vélo

• **Guide pratique de l'organisateur de manifestation sport & nature**

Politique sportive

Maison des Sports

Aides départementales

Billetterie Départementale



ACTUS AGENDAS LIENS



Avec plus de 40000 licenciés et encore plus de pratiquants non licenciés dans le Pas-de-Calais, les sports de nature connaissent un essor considérable depuis une dizaine d'année. **Conscient des enjeux de développement maîtrisé des activités sportives de pleine nature, le Département s'est doté, en 2013, d'une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)**, regroupant des représentants des institutions, du mouvement sportif, des groupements professionnels concernés par les sports de nature,

des associations agréées de protection de l'environnement, ainsi que des représentants d'usagers et de gestionnaires des espaces naturels.

Au regard du niveau des réalités administratives et des difficultés rencontrées par les organisateurs bénévoles, les acteurs de la [CDESI](#) ont souhaité travailler sur la thématique de l'évènementiel sportif. Le **"guide pratique de l'organisateur de manifestation sport & nature"** téléchargeable ci-après, est une première réponse opérationnelle aux problématiques rencontrées par les organisateurs.

[Guide pratique de l'organisateur Sport Nature \(pdf - 2.18 Mo\)](#)

## Un module numérique pour une réponse adaptée à vos besoins

Afin de vous orienter au mieux dans vos démarches, le guide pratique est accompagné d'un module numérique intuitif et facilitateur. En remplissant le formulaire électronique ci-après, vous obtiendrez une réponse "sur mesure", adaptée aux caractéristiques de votre manifestation. Le cahier des charges proposé à l'issue de votre saisie, vous aidera notamment à :

- acquérir plus de **lisibilité sur les interlocuteurs à solliciter et les démarches administratives** à entreprendre
- adopter **une méthodologie simple et efficace** pour bien préparer votre manifestation
- accéder à **des sources d'informations complémentaires**, pour approfondir des point particuliers (ex : réglementations, natura 2000, sécurité, etc.)

avec les partenaires (services instructeurs, gestionnaires

[Guide des manifestations nautiques](#)

• [VNF\\_CNOSF 2013 \(pdf - 2.32 Mo\)](#)

• [Arrêté Prefectoral Frayères \(62\) \(pdf - 1.52](#)

[Mo\)](#)

• [Guide\\_eco\\_evenements - PNRCMO \(pdf - 5.95 Mo\)](#)

• [Guide Org. manifestation multisports nature \(PRNSN\) \(pdf - 5.25 Mo\)](#)

• [Carte des ENS en Pas-de-Calais \(pdf - 645.37 Ko\)](#)

### Sites partenaires

#### Services de l'Etat

- [Préfecture du Pas-de-Calais](#)
- [Préfecture Maritime de la Manche et de la Mer du Nord](#)
- [Géoportail](#)
- [Portail de données communales de la DREAL](#)

#### Sécurité/Secours

- [Service Départemental Incendie et Secours \(SDIS 62\)](#)
- [CROSS Gris-Nez](#)

#### Propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels

- [Syndicat mixte EDEN 62](#)
- [Office National des Forêts \(ONF\)](#)
- [Voies Navigables de France \(VNF\)](#)



# Vercors en partage

Intégration des manifestations au sein d'un territoire

Lieu : Parc naturel Régional du Vercors

Pilotage : Département de l'Isère / PNR Vercors

Mise en place d'un comité territorial à l'échelle du PNR réunissant les organisateurs de manifestations sportives et l'ensemble des élus, chasseurs, ONF, apiculteurs, bergers...

Objectifs : réduire les problèmes de cohabitation et faciliter la communication entre les acteurs.

La démarche :

- identification des manifestations phares (forte fréquentation - + 1 000 personnes);
- étude des tracés sur l'année n-1 (articulation avec les enjeux environnementaux, forestiers, agricoles, autres usages ...);
- présentation et diffusion des tracés pour avis à l'ensemble des acteurs bien en amont des manifestations ;
- validation collégiale des projets dans le cadre du comité territorial;
- mise en place d'actions de sensibilisation auprès des pratiquants sportifs.



# Coupe Icare

Manifestation internationale de vol libre

Lieu : Parc naturel Régional de Chartreuse

Pilotage : Département de l'Isère / CC du Grésivaudan

Mise en place d'un dispositif de transport entre Grenoble et la Coupe Icare

Objectifs : diminuer le nombre de véhicules sur la manifestation qui accueille environ 100000 personnes en 4 jours et alléger le trafic routier.

La démarche :

-Animation d'un comité de pilotage réunissant les services de la Région, du Département, de la Communauté de communes du Grésivaudan, Mairies, gendarmerie et associations d'usagers.

-Mise en place de plusieurs démarches pour limiter le nombre de véhicules :

- restriction sur les routes départementales avec la mise en place de sens uniques de circulation;
- mise en place de navettes entre Grenoble et la manifestation (une navette toute les 10 min / tarification symbolique (2 € A/R et gratuit pour les -12 ans);
- mise en place de navettes entre les parkings relais, le site d'atterrissage et de décollage (gratuite);
- balisage de parcours à vélo et aires de stationnement dédiées.



# « je suis un éco-événement isérois »

aide matérielle proposée aux manifestations iséroises

Lieu : département de l'Isère

Pilotage : Département de l'Isère / intercommunalités iséroises

Mise en place d'un dispositif de mise à disposition gratuite de matériels « développement durable » pour les manifestations iséroises

Objectif : accompagner les organisateurs dans la mise en place d'action développement durable

La démarche :

- Acquisition par le Département de gobelets, poubelles, fontaines à eau, outils covoiturage, arches gonflables, tentes...
- Mise en place d'un point de lavage des gobelets sur Grenoble avec une association d'insertion (création de 3 ETP)
- Identification de points de retraits sur le territoire via les intercommunalités
- Quelques chiffres sur l'année 2016
  - Plus de 300 manifestations concernées par le dispositif
  - En cumulé, plus 300 000 gobelets réutilisables mis sur les manifestations (économie de 1,5 tonne de déchets plastique)

Perspectives 2017 : intégration de matériels destinés à faciliter l'intégration des publics handicapés sur les manifestations (passage de câble, boucle magnétique, signalétique...)